Guide destiné aux membres de la Bibliothèque publique de Winnipeg

À compter du 4 décembre 2023

Votre carte de bibliothèque

Votre carte de bibliothèque vous donne accès à 1,4 million d'articles à emprunter ainsi qu'à un large éventail de programmes et de services. Servez-vous de votre carte aux 20 succursales de la Bibliothèque publique de Winnipeg et en ligne afin d'accéder à une riche collection virtuelle de livres et de magazines électroniques, de musique et de films diffusés en continu, de livres audio électroniques et de ressources d'apprentissage à winnipeg.ca/library.

Obtention d'une carte de bibliothèque

Les cartes de bibliothèque sont gratuites pour les personnes qui demeurent à Winnipeg ou qui paient des impôts fonciers ou des taxes d'entreprise à la Ville de Winnipeg. Inscrivez-vous en ligne ou à n'importe quelle succursale de la Bibliothèque publique de Winnipeg. Apportez une pièce d'identité valable si possible.

Membres de plein droit: Pour tous les âges. Les enfants et les adolescents (de 17 ans ou moins) doivent faire signer leur formulaire d'adhésion par un parent ou un tuteur. On peut emprunter jusqu'à 100 articles à la fois. Valable trois ans.

Membres à accès limité: Pour les personnes de tous les âges qui résident à Winnipeg, mais qui n'ont pas de preuve d'adresse. On peut emprunter jusqu'à 2 articles à la fois, sauf exception. Valable un an.

Personnes ne résidant pas à Winnipeg:

Les personnes ne résidant pas à Winnipeg peuvent acheter, au coût de 166 \$, une adhésion de plein droit qui s'étend à tous les membres de leur ménage. Ouvert uniquement aux résidents du Manitoba. Non remboursable. Vérifiez auprès de votre municipalité rurale, qui pourrait vous rembourser ces frais en entier ou en partie. Valable un an.

Visiteurs : Les visiteurs à court terme peuvent acheter une adhésion de plein droit au coût de 65 \$. Valable trois mois. Non remboursable.

Accès Internet pour visiteurs : Un accès aux ordinateurs de bibliothèque est offert aux personnes qui sont à Winnipeg pour une courte période. Il n'est pas possible

d'emprunter des articles. Il n'y a aucuns frais. L'adhésion est valide 14 jours.

Cartes de société: Cette adhésion est offerte uniquement aux entreprises et aux organismes. Visitez winnipeg.ca/library pour en savoir plus. On peut emprunter jusqu'à 100 articles à la fois. Valable trois ans.

Adhésion en ligne: Pour les personnes résidant à Winnipeg qui souhaitent utiliser seulement des ressources en ligne (livres électroniques, banques de données, etc.). Pour également emprunter des articles physiques (livres, DVD, etc.), vous devez passer à une adhésion de plein droit. Valable un an.

Votre compte

Votre numéro de carte de membre est également votre numéro de compte.

Si votre carte a été perdue ou volée, signalez-le immédiatement à la Bibliothèque. Vous êtes responsable de toute activité liée à votre carte. Les titulaires d'une carte de bibliothèque sont responsables des articles perdus ou endommagés. Adressez-vous au personnel pour obtenir des précisions.

Chaque personne ne peut avoir qu'une seule carte de bibliothèque active.

Connectez-vous au catalogue de la Bibliothèque pour voir les articles que vous avez empruntés, demandés et réservés et pour payer vos frais de bibliothèque en ligne. Veuillez nous communiquer votre numéro de téléphone et votre adresse électronique actuels. Vous êtes responsable de vos demandes et de vos frais même si la Bibliothèque n'arrive pas à vous joindre.

Si vous avez 10 articles ou plus en retard, ou si vous devez des frais de 50 \$ ou plus, votre carte de membre sera suspendue.

N'utilisez que votre propre carte pour utiliser les ordinateurs de la bibliothèque.

Renouvellements de carte de membre

Pour renouveler votre carte, veuillez vous rendre à une de nos 20 succursales. Si vous souhaitez pas vous rendre en personne dans une bibliothèque pour renouveler votre carte, veuillez appeler l'une de nos succursales ou nous envoyer un courriel à l'aide du service de renseignements en ligne pour discuter des options.

Sujet à modifications.

Le présent document est disponible sous d'autres formes sur demande.

Avis électroniques

La correspondance électronique présente plusieurs avantages. Demandez au personnel de régler les paramètres de votre compte de manière à ce que la Bibliothèque vous envoie des avis par courriel plutôt que par téléphone, et nous vous enverrons des avis de retour trois jours avant la date de retour des articles.

Demandes/réservations

Un article n'est pas dans votre succursale ou a déjà été emprunté? Les demandes de réservation vous permettent d'ajouter votre nom à la liste d'attente d'un article pour qu'il soit envoyé à la succursale de votre choix. Vous serez avisé par courriel ou par téléphone quand l'article est réservé pour vous et peut être ramassé. On vous avisera également de la date d'échéance de votre réservation. Des frais de 1,25 \$ seront facturés pour chaque article réservé que vous ne ramassez pas.

Vous pouvez réserver jusqu'à 50 articles à la fois. Il n'est pas possible de demander des articles de référence ou de la salle de l'histoire locale.

Retours

Rapportez-les à n'importe quelle succursale. On peut rapporter des articles après les heures d'ouverture à toutes les succursales.

Renouvellements

Vous pouvez renouveler un article (c.-à-d. l'emprunter plus longtemps) si :

- les renouvellements sont permis pour cet article;
- l'article n'a pas été réservé;
- vous n'avez pas atteint la limite maximum de renouvellements (voir verso):
- votre carte de membre est toujours valide et n'arrive pas à expiration avant la prochaine échéance.

Si vous ne pouvez pas renouveler un article donné, vous recevrez un message explicatif et l'échéance en cours sera maintenue.

Vous pouvez accéder à votre compte et renouveler vos articles comme suit :

• en vous connectant à My Account à

Vous aurez besoin de votre carte de membre pour faire des emprunts et pour accéder aux services. Protégez votre carte de bibliothèque et votre numéro de compte.

winnipeg.ca/library;

- en appelant le service de télémessagerie au 204-986-4657 (à Winnipeg) ou au 1-866-826-4454 (sans frais à l'extérieur de Winnipeg);
- en faisant appel au personnel.

À noter: Il se peut que le renouvellement en ligne et par télémessagerie ne soit pas accessible le mercredi, de minuit à 9 h, en raison de travaux d'entretien périodique.

Grâce à votre carte de membre, vous pouvez accéder gratuitement à des milliers de livres électroniques, de livres audio, de films, de musiques et plus encore.
Visitez guides.wpl.winnipeg.ca/digitallibrary pour en savoir plus.

Bibliothèque numérique

Périodes et limites d'emprunt

Tous les emprunts sont gratuits. La Bibliothèque publique de Winnipeg ne facture pas les amendes de retard. Elle facturera des frais de remplacement pour les articles non retournés ou abîmés.

Vous pouvez emprunter jusqu'à 100 articles à la fois au total. (Les titulaires d'une carte à accès limité peuvent emprunter jusqu'à 2 articles.) Les collections ci-dessous font l'objet de limites sur le nombre d'emprunts permis.

Article	Durée du prêt	Réservations	Renouvellements	Limites d'emprunt (nombre maximum d'articles)	Frais
Livres	21 jours	Oui	5	50	Frais de traitement
DVD	21 jours	Oui	5	10 pour adultes et 10 pour enfants ou adolescents	(pour le remplacement des articles perdus ou endommagés) : 6,50 \$
Disques Blu-ray	21 jours	Oui	5	10 pour adultes et 10 pour enfants ou adolescents	Articles demandés non
Livres Express	21 jours	Non	0	10 pour adultes, 10 pour enfants et 10 pour adolescents	ramassés : 1,25 \$ Frais de paiement
DVD Express	21 jours	Non	0	4 pour adultes, 4 pour enfants et 4 pour adolescents	retourné: 30 \$
Disques Blu-ray Express	21 jours	Non	0	4 pour adultes, 4 pour enfants et 4 pour adolescents	Photocopie et impression: 0,25 \$ par page (noir et
CD de musique et livres audio	21 jours	Oui	5	20	blanc)
Magazines	21 jours	Oui	5	25	0,85 \$ par page (couleur)
Jeux vidéo	21 jours	Oui	5	4	
Trousses pour cercles de lecture	60 jours	Oui	0	2	
Instruments de musique	21 jours	Oui	5	1	
Trousses pour enfants d'âge préscolaire	21 jours	Oui	5	2	
Livres DAISY	42 jours	Oui	2	20	
Lecteurs DAISY	84 jours	Oui	0	1	

Les modalités d'emprunt de livres et de médias électroniques sont indiquées à la page Web wpl.libanswers.com/faq/82770.

Des frais de remplacement seront ajoutés au compte du titulaire de la carte pour les articles qui accusent 21 jours de retard. Ces frais seront annulés si l'article est retourné. Communiquez avec la Bibliothèque pour en savoir plus.

Les frais, les amendes et les limites de prêt peuvent changer.



Connectez-vous à My Account à *winnipeg.ca/library*, ou appelez le service de télémessagerie au 204-986-4657 pour voir les dates d'échéance à jour et le solde de votre compte. Vous avez d'autres questions? Demandez-nous en ligne à *https://wpl.winnipeg.ca/library/contactus/askus.asp*, en personne, ou par téléphone au 204-986-6450.